GRAND CONSEIL

MARS 2022 (22_PAR_3)

Rapport d'activité de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), aux parlements des cantons de Fribourg et Vaud, pour l'année 2021

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s :

Délégation vaudoise :

Cornamusaz Philippe, Desarzens Eliane, Mischler Maurice, Pedroli Sébastien, Rey-Marion Aliette (cheffe de la délégation vaudoise), Ruch Daniel et Trolliet Daniel

Délégation fribourgeoise :

Chardonnens Jean-Daniel, Collomb Eric, Hänni-Fischer Bernadette, Lauber Pascal, Péclard Cédric, Rodriguez Rose-Marie et Sudan Stéphane

sous la présidence de la députée Rose-Marie Rodriguez (FR), transmet son rapport d'activité 2021 aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantonales (CoParl).

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a comme à l'accoutumée siégé à deux reprises au cours de l'année 2021. Contrairement à l'année 2020, la situation sanitaire en 2021 a permis à la Commission de siéger en présentiel dans les locaux du GYB, tout en respectant les directives liées à la pandémie (distance, port du masque). La première séance s'est déroulée le 10 mars 2021 (comptes 2020) et la seconde le 29 septembre 2021 (budget 2022). Y ont participé :

- M. le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg et Président du Conseil du GYB pour les années 2020 et 2021,
- Mme la Directrice du GYB Sabrine De Vito-Bolla,
- Mme l'Administratrice du GYB Géraldine Dafflon,
- M. François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg, et
- M. Lionel Éperon, Directeur général de la DGEP du canton de Vaud.

Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ses interlocuteurs.

Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2020

Les comptes 2020 bouclent avec des charges d'exploitation de Fr. 17'534'519.-, inférieures de 0.76 % (soit Fr. 134'881.09) par rapport au budget, après une allocation nette de Fr. 9'723.- au fonds de réserve. Ce faible écart ne doit pas occulter le fait que le fonds de réserve a dû être utilisé pour couvrir le surplus de charges de

Fr. 169'578.03 au poste concernant le personnel. Il a pu être compensé par un excédent de recette de Fr. 58'933.65 et un solde positif au poste « Biens et services » de Fr. 255'248.60.

Ces variations s'expliquent par les conséquences directes de la crise du Covid-19 : augmentation des effectifs à la rentrée d'août, coûts de mise en place de cours à distance du 13 mars au 30 juin 2020 (notamment le développement de l'infrastructure informatique en urgence pour mettre en place ces cours à distance), fermeture du bâtiment du 13 mars au 11 mai 2020, ainsi que par les mesures mises en place depuis la reprise des cours en présentiel.

Les résultats du groupe « Biens et services » montrent en effet que la fermeture et l'exploitation réduite du bâtiment durant plusieurs mois a engendré un gain de près de Fr. 45'000.- (notamment au poste concernant la consommation d'énergie). De plus, l'annulation de la session d'examen de juin a permis de réduire les charges de plus de Fr. 100'000.- et l'annulation des événements spéciaux (hors cours, événements culturels, etc.) ainsi que des effectifs plus restreints à la maturité spécialisée santé ont permis de réduire les dépenses de Fr. 160'596.-. Par contre, la mise en place de l'enseignement à distance dans des délais très courts a engendré des coûts supplémentaires sur l'entretien de Fr. 73'585.33.

La rentrée scolaire 2020-21 a été marquée par une augmentation d'effectif de 76 élèves, nécessitant l'ouverture de deux classes supplémentaires. La forte sollicitation du personnel de nettoyage pour la désinfection régulière des locaux a été compensée par les mois de fermeture du bâtiment ou d'occupation réduite de la fin d'année scolaire 2019-2020.

Au niveau des revenus, certaines locations ont été annulées. De ce fait, le restaurateur SV Group a beaucoup souffert de la situation et a demandé une annulation de loyer, demande qui a dû être discutée par le Conseil. Celle-ci a été considérée partiellement dans les comptes 2020.

En fin de compte, malgré « une année évidemment très différente des précédentes », selon les mots de la Directrice, c'est une nouvelle fois la subvention du SEFRI, largement supérieure à celle budgétée, qui a permis de clore l'exercice positivement.

3. Budget 2022

Le budget 2022 se caractérise par une augmentation des charges nettes de 17.37 % (ou Fr. 3'289'251), à Fr. 22'226'350.66. Cette forte évolution est due aux facteurs principaux suivants :

- Le montant des mesures transitoires et compensatoires de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) s'élève à Fr. 2'759'331.75 pour le GYB. Après prélèvement de Fr. 600'000.- dans le fonds de réserve et de Fr. 137'081.09 du bénéfice 2020, le solde à verser est de Fr. 2'022'250.66. Cet élément justifie à lui seul 10.7 % de l'augmentation budgétaire. Ce montant, impactant le budget 2022, devra être comptabilisé avant le 1er janvier 2022, sur la base de la clé répartition qui a été fixée en septembre 2021. Les versements des parts cantonales seront scindés : une partie en décembre 2021 correspondant aux mesures transitoires, puis en mensualités dès janvier 2022, comme à l'accoutumée. Par conséquent, en faisant abstraction des montants des mesures transitoires et compensatoires de la CPPEF, le budget effectif se monte à environ 20 millions de francs.
- La croissance des effectifs continue à déployer ses effets sur le nombre d'EPT d'enseignement, impactant le budget à raison de 5.1 %.
- L'exploitation de l'extension manifestera pleinement ses effets en 2022 sur la gestion du bâtiment. Des ressources additionnelles liées au nombre d'élèves sont également prévues (20 % orientation, 40 % psychologue scolaire, 50 % secrétariat).

L'année 2021 a vu de fortes divergences organisationnelles au niveau des ressources informatiques afin de pérenniser l'existant et de s'adapter aux besoins actuels. Le budget 2021 a permis d'absorber ces modifications alors que le budget 2022 reflète ces changements : l'augmentation de 50 % du poste « gestion du matériel audio-visuel » ainsi que le recours accru à des temporaires. Au total, l'effectif des collaborateurs passera de 107,5 à 114 EPT.

4. Nouvelle Directrice

Le premier et unique Directeur du GYB depuis son inauguration en 2004, M. Thierry Maire, a quitté l'établissement en octobre 2020. C'est Mme Sabrine De Vito-Bolla qui a eu la lourde tâche de lui succéder.

M. le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Président du Conseil du GYB, a loué dans son mot de bienvenue les mérites de la nouvelle Directrice et de son équipe, qui ont repris le flambeau en cours d'année scolaire. Cette situation a nécessité un engagement hors normes de la part de la nouvelle direction du GYB, eu égard aux nombreux défis en cours (pandémie, travaux liés à l'extension, etc.).

5. Extension du GYB

Entamé en janvier 2020, le chantier d'extension du Gymnase a connu quelques turbulences : arrêté en raison de la crise sanitaire, il a pu reprendre à la suite d'adaptations faites par l'entreprise ; le départ de l'ancien directeur Thierry Maire, qui gérait seul l'ensemble du dossier, a ensuite fait naître quelques tensions et incompréhensions entre la nouvelle direction et l'entreprise en charge des travaux.

Mais malgré ces quelques difficultés et grâce au travail acharné de la direction du GYB, le nouveau bâtiment a pu être terminé à temps et est opérationnel depuis la rentrée 2021-2022. Cette nouvelle infrastructure a été officiellement inaugurée le 11 octobre 2021 en présence des autorités vaudoises et fribourgeoises.

Le Gymnase intercantonal de la Broye, conçu pour 800 élèves dans sa configuration initiale, en a accueilli 1'253 à la rentrée d'aout 2021. La mise en service de l'extension était donc attendue avec impatience.

6. Enseignement à distance durant la crise sanitaire

De l'avis de la Directrice du GYB, l'implication de tous les enseignants a été remarquable : fort de son expérience en matière d'enseignement numérique, le GYB a mis en place une infrastructure permettant aux élèves de suivre les cours à distance en un temps record. Cette parfaite organisation a eu pour conséquence que de plus en plus d'élèves demandent maintenant de pouvoir suivre régulièrement les cours à distance en dehors de la situation extraordinaire liée à la pandémie de Covid-19 (accidents, maladie, etc.). La CDIP n'autorisant pas l'enseignement à distance en dehors de la pandémie, le GYB doit par conséquent se montrer très vigilant concernant ce genre de demandes.

7. Cybersécurité

Une intrusion dans le système d'information du GYB a été détectée le 6 août 2021 après des difficultés rencontrées par le personnel de l'établissement scolaire pour accéder à leurs documents et autres données. La Direction du GYB a sollicité le soutien du Centre opérationnel de sécurité de l'Etat de Vaud (SOC) pour gérer la réponse à cette cyberattaque et coordonner les opérations de restauration des systèmes d'information impactés avec le concours d'une société locale de sécurité spécialisée.

Lors de sa séance du 29 septembre 2021, la Commission interparlementaire a reçu de nombreuses explications et informations de la part de Monsieur Marc Barbezat, Directeur de la sécurité numérique à la Direction générale du numérique et des systèmes d'information du canton de Vaud (DGNSI), qui a coordonné les opérations de restauration des systèmes d'information impactés.

A cette occasion, le Président du Conseil du GYB, M. Jean-Pierre Siggen, ainsi que la Directrice du GYB, Mme Sabrine De Vito-Bolla, ont loué la très bonne collaboration intercantonale : Vaud s'est chargé de l'opérationnel (récupération et restauration des données, sécurisation du système, « contre-attaque ») et Fribourg de la communication.

L'impact opérationnel a été heureusement réduit, l'attaque ayant eu lieu pendant les vacances d'été. Malgré cela, de l'aveu de la Directrice du GYB, la rentrée 2021-2022 a été quelque peu perturbée : cette situation a demandé aux enseignants et aux élèves un haut degré d'adaptation, grâce auquel les cours ont pu se dérouler normalement. Les données ont été restaurées de manière autonome par l'équipe IT du GYB depuis des copies de sauvegarde non touchées et aucun vol de données n'a été constaté.

Au final, les autorités ont réussi à reprendre la main, mais l'infrastructure informatique du GYB a été mise à rude épreuve. Le Président du Conseil du GYB a souligné que cette attaque aura certainement des impacts sur les infrastructures à moyen terme, mais également sur le budget. Cet incident rappelle l'importance d'une surveillance et d'une défense active face aux menaces externes et internes et celle de tester régulièrement sa capacité à restaurer les données sauvegardées de manière déconnectée. Une plainte pénale contre inconnu a été déposée par la Direction du Gymnase auprès du Ministère public de l'arrondissement du Nord vaudois.

8. Changement de présidence pour les années 2022-2023

En application de l'art. 72 al. 2 de la Convention intercantonale du 9 décembre 2002 sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la présidence de la CIP-GYB va changer de main pour les années 2022 et 2023. La Présidente actuelle, Mme la Députée Rose-Marie Rodriguez (Fribourg), laissera ainsi sa place à la Cheffe de la délégation vaudoise, Mme la Députée Aliette Rey-Marion. Le Conseil du GYB sera quant à lui présidé par Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et des affaires culturelles du canton de Vaud.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance à la Directrice, Mme Sabrine De Vito-Bolla, ainsi qu'à toute son équipe. Elle recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2021.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Rose-Marie Rodriguez
Présidente

Alain Renevey
Secrétaire

Aliette Rey-Marion
Cheffe de la délégation vaudoise